

CYCLOS RANDONNEURS THONONAIS
- LICENCE 2020 – ACCOMPAGNANT NON PEDALANT -



Renouvellement - Licence n° _____

Première adhésion

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____ Email : _____

S'agissant d'une licence "Famille 2^{ème} adulte", préciser Nom et prénom du 1er membre : _____

FORMULE DE LICENCE

LICENCE	Certificat médical de non-contre-indication
VELO BALADE	NON OBLIGATOIRE

LICENCE FAMILLE + ASSURANCE

DESIGNATION	Cotisation Club 5,50 €	Licence FFCT + Assurance « Petit Braquet »	SOUS-TOTAL
DEUXIEME ADULTE - NON PEDALANT	Offerte	29,50 €	29,50€

REVUE

Abonnement Revue (optionnel)	25 €	20 € pour un nouvel adhérent	
------------------------------	------	------------------------------	--

TOTAL GENERAL (SOUS-TOTAL) + (REVUE en option)

- Retourner ce document **avant le 31 janvier 2020** accompagné du règlement par chèque à l'ordre du CRT à :
Bernard BOULESTEIX, 60C Chemin des Agasses 74200 ALLINGES.

- Je m'engage à respecter scrupuleusement le Code de la Route, les statuts et le règlement intérieur du club

- Droit à l'image : oui non

- J'autorise la communication de mes coordonnées aux adhérents du club oui non

- Je reconnais avoir pris connaissance et accepter sans restriction que cette formule de licence :

- Ne me permet pas la pratique du vélo avec le club ;
- Ne me permet pas de participer aux réunions (sauf Assemblée Générale), décisions et votes du club ;
- Ne me permet pas de prétendre au maillot gratuit du club ;
- En cas de séjour avec hébergement limité en nombre, la priorité sera donnée aux licencié.e.s pédalants

Assurance fédérale - Déclaration du Licencié 2020 : A retourner obligatoirement au Club

Je soussigné

Né(e) le :

Pour le mineur représentant légal de

Né(e) le :

FFCT à (nom du club) déclare :

- Avoir pris connaissance du contenu de la notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la FFCT auprès d'Allianz pour le compte de ses adhérents.
- Avoir été informé par cette notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité permanente, frais médicaux et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la FFCT.
- Avoir choisi une formule MB, PB ou GB et les options suivantes :
 Indemnité journalière forfaitaire Complément Décès/Invalidité
- Avoir souscrit au contrat individuel Garanties des Accidents de la Vie (GAV) Oui Non
- Ne retenir aucune option complémentaire proposée

Fait à : Le Signature licencié.e